

NOTE D'INFO Délégation de Dieppe - A Boulogne sur mer, CONGRES de la Fédération Nationale du Mérite Maritime et MHM

Rédacteur et Mise en page (6 p) : **André HAMEL** - Publication : **Michel QUENEL**

Assemblée Générale le 05 mai 2022

Journée du jeudi 5 mai 2022

- 8h30 Accueil des participants dans le hall du Palais des Sports de Boulogne-sur-Mer (salle Damrémont). Café et distribution des badges aux participants.
- 9h00 Ouverture du congrès - Assemblée générale ordinaire dans la grande salle du Palais des Sports. Pour les accompagnants : découverte de la haute ville et de la cathédrale.
- 11h00 Assemblée générale extraordinaire et conférence sur les 60 ans du paquebot FRANCE
- 12h00 Remise des prix littéraires.
- 12h30 Apéritif offert par le maire de Boulogne-sur-Mer dans le hall du Palais des Sports. Hymne du Mérite Maritime et chants du folklore boulonnais par le groupe "Les Soleils Boulonnais".
- 13h00 Cocktail déjeunatoire dans la grande salle du Palais des Sports.
- 15h00 : Départ en bus pour la visite de Nausicaá, centre international de la mer.
- 19h00 : Départ en bus pour le parking du Palais des Sports puis temps libre.
- 20h00 Repas de gala à La Magreville à Bellebrune.

Les points principaux suivants ont été traités :

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire tenue le 27 mai 2021 en distanciel.
2. Rapport du président sur la situation de la Fédération
3. Rapport d'activité du secrétaire général
4. Approbation des rapports
5. Rapport du trésorier général sur les comptes de l'exercice 2021
6. Budget prévisionnel 2022
7. Rapport des contrôleurs aux comptes
8. Approbation des comptes et des rapports. Quitus, affectation des résultats
9. Modification du règlement du prix littéraire

Approuvez-vous la nouvelle rédaction de l'article 2 des statuts :

Le siège social de la Fédération Nationale est fixé à Marseille. (Immeuble du CMCI – 2 Rue Henri Barbusse 13001 Marseille).



La délégation de Dieppe était représentée par :

Michel QUENEL, Vice président délégué de Dieppe.

Bernard MONNIER, délégué Adjoint.

André HAMEL, ex Vice président, membre actif.

André LAMOUCHE, membre de la délégation de Dieppe.

Quelques photos en pages suivantes

CONGRÈS NATIONAL



Le bureau du Congrès



Christian QUILLIVIC, Président de Seine Maritime



La délégation de Dieppe : André HAMEL, Michel QUENEL, Bernard MONNIER, André LAMOUCHE



Michel QUENEL, Vice Président, délégué de Dieppe



Retrouvailles entre André HAMEL et René Moniot-Beaumont, écrivain et Littérateur de la mer.



Gérard DUCABLE, Vice Président délégué de Rouen

FEDERATION NATIONALE DU MERITE MARITIME ET DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DES MARINS

CONGRÈS NATIONAL – BOULOGNE-SUR-MER



Excursion du 06 mai 2022

Journée du vendredi 6 mai 2022 *Circuit Napoléon et visite du site des deux Caps*

- 8h45 : Rendez-vous au niveau de l'entrée de l'allée menant à la pierre Napoléon.
- 9h00 : Accueil et commentaire de l'événement du 16 août 1804 par le Colonel François FALLOUEY, Président du comité de la Côte d'Opale de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, accompagné des membres de l'Association du Souvenir Napoléonien puis départ des bus vers le site du calvaire des marins.
- 9h35 : Visite de la Poudrière, vue globale du port de Boulogne, rappel des infrastructures menées par Napoléon. Déplacement à pied vers le calvaire des Marins.
- 10h05 : Présentation du calvaire par Pierre-André BARBE, président du souvenir des marins et membre de la section NPC. Dépôt de gerbes en mémoire des périls en mer. Départ des bus vers la colonne de la grande armée.
- 10h45 : La colonne de la grande armée. Accueil et commentaires par des membres du Souvenir Napoléonien en costumes d'époque.
- 12h00 : départ des bus vers Audinghen. Commentaires en chemin sur le cimetière du Commonwealth, le fort de la Crèche, le fort d'Ambleteuse.
- 12h30 : Halte repas à Audinghen.
- 14h30 : Départ pour la visite du site GRIS NEZ (CROSS, phare et environnement) et visite du site des 2 caps, commentaires sur le classement du site.
- 17h00 : retour sur Boulogne, arrivée prévue à 18h00.



Boulogne sur mer :
Le **mémorial de la Légion d'honneur**, est un monument en forme de pyramide rappelant la position exacte du trône de **Napoléon I^{er}** le **16 août 1804**, lorsque l'empereur distribue pour la 1^{ère} fois, au **camp de Boulogne**, les croix de la **Légion d'honneur** aux soldats de la **Grande Armée**.



Au **mémorial de la Légion d'honneur** :
Membres de l'Association du souvenir napoléonien.

A gauche uniforme de Capitaine de vaisseau.



Dernier vestige militaire de la présence de la Grande Armée à Boulogne-sur-Mer, **la Poudrière Napoléonienne**, ne se visite pas mais vaut le déplacement à la fois pour sa situation face à la mer, sa vue étonnante sur les côtes anglaises





Le *calvaire des marins*, dont la forme évoque la coque d'un bateau, est un sanctuaire dédié aux *marins* perdus en *mer*. C'est un vrai lieu de recueillement.
Dépôt de gerbes par la FNMM.



La colonne de la Grande Armée ou colonne Napoléon est une colonne commémorative élevée à Wimille, près de Boulogne-sur-Mer, entre 1804 et 1823. Elle est haute de 54 mètres. Une statue de Napoléon Bonaparte tournant le dos à la mer se trouve au sommet.



Cimetière du Commonwealth



Fort d'Ambleteuse

C'est en 1680 que Louis XIV, de passage à Boulogne-sur-Mer, découvre Ambleteuse (Pas-de-Calais) et décide d'en faire un port militaire



Fort de la Crèche .

De Napoléon aux deux guerres mondiales, le site du Fort de la Crèche à Wimereux, **rassemble deux cents ans d'histoire de Napoléon 1er au Mur de l'Atlantique , dans un environnement exceptionnel , naturel et protégé.**

Pour des questions d'horaire nous ne ferons que passer à proximité des sites de ces 2 forts sans visite détaillée.

CROSS Gris-Nez



Situé sur le **cap Gris-Nez** (commune d'Audinghen) dans le Pas-de-Calais, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage maritimes (**CROSS**) de Gris-Nez est l'un des cinq centres opérationnels des Affaires maritimes situés en métropole. Les visiteurs de la FNMM formeront trois groupes pour des visites successives.

Localiser, surveiller, sauver

Le CROSS de Gris-Nez est l'un des cinq centres opérationnels des Affaires maritimes situés en métropole. Les missions traditionnelles des CROSS La recherche et le sauvetage maritimes ; La surveillance de la navigation maritime ; La diffusion des renseignements de sécurité maritime. Les missions propres au CROSS Gris-Nez : Traitement des alertes et diffusion du renseignement de sûreté maritime au profit des navires français à travers le monde (piraterie, attaques à main armée, etc.) ; Correspondant français auprès des centres de recherche et de sauvetage étrangers (suivi des navires et des navigateurs français à travers le monde).

A noter que le phare du cap Gris-Nez éclaire le littoral du pas de Calais. Le phare actuel a été mis en service en 1957.



Le Cross Gris nez est également équipé de drone pour la surveillance du détroit par voie aérienne. Ces drones, équipés de caméras, peuvent recevoir divers éléments, notamment analyser les fumées des navires pour vérifier s'ils respectent les normes environnementales et également s'assurer qu'il n'y a pas de pollution du milieu marin.

